



LE CRISTO LIEN

**LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN
SYNDICAT PROCHE DE VOUS**
Un syndicat de continuité



Assemblée générale : 15 février 2018 à 14 heures

Edito



A vos souhaits...

Dominique Dupasquier, secrétaire académique adjoint, les membres du bureau académique d'Administration & Intendance UNSA, section de Créteil et moi-même vous souhaitons une bonne année 2018. Mes pensées vont vers nos représentants qui siègent et vous représentent en commission administrative paritaire académique et nationale, Adjoints, Saenes et Attachés ; aux collègues qui siègent en comité technique académique, CTSA, CHSCT académique et départementaux et autres groupes de travail ; à nos collègues qui siègent dans les différentes instances de l'UNSA et de l'UNSA Éducation. Aux collègues enfin qui participent aux groupes de travail mis en place par les collectivités territoriales.

A tous, un immense merci et **prenez le temps de vivre !**

Ce début d'année ne nous est cependant pas très favorable, nous, fonctionnaires d'état.

C'est le gel du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations). Décidé par le gouvernement précédant et devant s'étaler sur trois ou quatre ans selon les corps, il est mis entre parenthèses pour cette année au moins. L'UNSA l'avait approuvé à son origine comme une avancée (modeste certes, mais une avancée tout de même) car il proposait une refonte des grilles pour les adjoints administratifs et une revalorisation indiciaire pour les SAENES et les attachés.

Le point d'indice est de nouveau gelé.

Le jour de carence est réintroduit.

Notre ministère a aussi beaucoup de mal à prolonger le plan de requalification des emplois (plan triennal 2015/2017 prévoyant la requalification de 900 postes de C en B et 300 de B en A) décidé par ses prédécesseurs. Il s'agit pourtant là d'une mesure de justice tant les missions réalisées par beaucoup d'entre nous relèvent du corps supérieur.

Enfin, nous devons faire face à la suppression de 200 postes administratifs (en 2018 et pour l'ensemble de l'éducation nationale). Ce seront nos collègues dans les services qui seront impactés.

Le but n'est pas de noircir le tableau mais si nous ajoutons à cela :

- les difficultés que nous rencontrons dans nos relations avec certaines collectivités territoriales pour les collègues en EPLE
- une place qui se réduit régulièrement pour nos collègues de l'AENES dans le supérieur.
- les mesures de mutualisation des services qui frappent les agents des services déconcentrés et qui ont des répercussions sur nos missions...

Cela commence à faire beaucoup !

Dans ces vœux notre ministre, Jean Michel Blanquer, bien connu des cristoliens, a réaffirmé son souhait de travailler... en confiance.

Monsieur le ministre il en faudrait un peu plus pour que nous vous accordions notre confiance ! la confiance...ça se mérite !

Pour A&I UNSA: le gel de PPCR : c'est non !

- le gel du point d'indice : c'est non !
- les suppressions de postes « brutales et injustifiées » : c'est non !
- la déshumanisation des services : c'est non !
- la gestion « sauvage et décomplexée » de nos carrières : c'est non !

Mes chers amis, je ne termine pas mon message sans vous inviter, sans vous inciter à nous rejoindre : **Venez et jugez !**

Jugez nos propositions, jugez de notre engagement. Sans banderoles accrocheuses, sans slogans stériles et stéréotypés, mais par le dialogue ferme et résolu ici et partout.

Notre section académique tiendra une assemblée générale le jeudi 15 février à 14h00 au lycée Delacroix à Maison Alfort. Nous ferons le bilan de notre action, nous présenterons nos projets.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux, abonnez-vous à notre chaîne « YouTube » A&I UNSA.

Mes chers amis, en renouvelant nos vœux sincères, je veux surtout vous assurer de notre engagement et de notre détermination à faire avancer les dossiers, vous assurer de notre soutien et notre présence à vos côtés.

Syndicalement vôtre

Serge Lagauzère

INTERVENTION D'A&I-UNSA : le travail aboutit de vos commissaires paritaires

Voilà pourquoi  se bat au quotidien
Voilà pourquoi le rôle commissaire paritaire est important ...

Notre équipe de commissaires paritaires académiques de SAENES a été sollicitée par une collègue de catégorie B.

Dans le cadre du mouvement intra académique, Mme B demande un poste près de Nemours afin de se rapprocher de son domicile et ainsi être plus disponible auprès de son mari handicapé et ses deux ados. Elle est en poste sur Créteil et malgré un dossier médical bien ficelé, elle n'a pas pu l'obtenir : par manque de poste. Nos commissaires paritaires se sont saisis du dossier et compte tenu des qualités

professionnelles de notre collègue et de l'aide de la DAP du rectorat, il a été possible de l'affecter, à titre provisoire, sur un poste relevant du corps supérieur se trouvant à Nemours.

A & I -UNSA remercie la DAP et son chef de division, le chef d'établissement qui a accepté d'accueillir notre collègue.

Bien sûr, ceci est un exemple parmi tant d'autres.

A et I -UNSA, par sa représentativité et sa maîtrise des dossiers, obtient des résultats en privilégiant toujours l'intérêt des collègues : **N'HÉSITÉZ PAS À NOUS SOLLICITER**

Compte rendu du bureau départemental du val de marne du 17/10/2017

Présents : Patrice Gracchus, S.D. du 94,
Et ses membres : Bruno Quatremare, Éric Dhaisne, Antony Dubois, Sylvie Juraver, Serge Lagauzère, Christine Rescoussié,

La réunion s'est tenue au lycée Maximilien Perret à Alfortville sous la présidence de son secrétaire départemental

Après renouvellement du bureau, il est fait une présentation du compte rendu de l'audience auprès de la DASEN du 29/09/2017 (voir cristolien N°21).

Dominique Bléhaut, Florence Rohr, Nathalie Sarr.

Le calendrier des permanences 2018, à la DSDEN DU VAL DE MARNE, est décidé vous en trouverez ci-joint le détail.

Pour finir, Il est fait le point sur la communication syndicale.

Compte rendu d'audience avec la vice-présidente du C.D. du Val de Marne

L'équipe représentant  a été reçue par Mme Rabardel, vice-présidente chargée des collègues au C.D.94, Béatrice Duhén, directrice de l'enseignement et de la culture, son adjoint, Daniel Grossain et Gilles Pironnec, chef du service des bâtiments.

La réunion s'est tenue le 5 décembre 2017 de 16 à 18 h à l'hôtel du département

Les points à l'ordre du jour :

DGF 2018

- Contrats et groupements de commandes

Vos représentants de M. Patrice Gracchus S.D. du 93, Antony Dubois, Florence Rohr (membre invitée au bureau académique et agent comptable) et Serge Lagauzère, S.A. de Créteil.

- Point d'étape sur la fibre dans les logements de fonctions
- La politique des ressources humaines

M. Pironnec doit quitter la réunion rapidement. C'est pourquoi, nous abordons, d'entrée, les sujets techniques en relations avec les bâtiments :

N°22 de JANVIER 2018

La fibre dans les logements : il est urgent de ne pas se précipiter afin de ne pas se « livrer » à des opérateurs privés.

Pour les contrats d'entretien : le cd 94 veut bien reconnaître que l'estimation des coûts doit être réétudiée, surtout pour les travaux de réparation qui entrent dans ces contrats.

Il conviendra, M. Pironnec nous le rappelle, d'étaler autant que faire se peut le remplacement des extincteurs sur deux ou trois annuités. Il en va de même pour les blocs de sécurité.

Il nous est signalé que nous arrivons au terme des trois années pour certains groupement de commandes et un bilan est en train d'être réalisé : un retour est demandé.

DGF :

A & I - UNSA s'inquiète de la situation financière précaire d'un certain nombre de collègues

Notre organisation syndicale, au vu des chiffres publiés dans la délibération votée par la collectivité, constate que la masse globale de la DGF 2018 est à nouveau à la baisse.

Le CD94 ne reconnaît pas de diminution de la masse globale de la dotation financière pour 2018.

Il est toujours fait « référence » aux conclusions (?) d'un groupe de travail constitué en 2011 regroupant un certain nombre de chefs d'établissement et de gestionnaires qui définissait les différentes composantes de distribution des moyens financiers entre les établissements

Le CD94 met en avant le fait que cette répartition entre les collègues est plus harmonieuse puisque les demandes d'abondement pour 2017 auraient diminués. (Donnez-nous votre avis)

Le syndicat A & I-UNSA restera vigilant et attentif.

Il se rapprochera comme il a toujours fait des équipes de direction pour faire le point sur la situation financière des collègues.

Point sur la GRH :

Le CD94 nous annonce que pour faire face aux situations de crise dans les collèges, un contrat avec une société d'intérim a été passé.

Situation où un établissement est sinistré par l'absence de ses agents et le service de restauration est menacé, un agent intérimaire sera affecté à raison de 3 à 4 heures afin de préserver le dit-service.

A & I-UNSA s'étonne d'un tel recours qui n'a jamais été favorable aux emplois précaires : CAE ou CUI.

Nous ne pouvons pas cautionner pas cette manière de faire face à des situations d'urgence.

Cette solution ne répondra pas aux attentes.

A & I-UNSA a demandé qu'un groupe de travail se mette en place afin d'analyser les causes d'absentéisme récurrent sur certains sites et réfléchisse à des solutions.

Point sur la formation des personnels :

Il sera recruté un remplaçant au formateur conseil parti à la retraite.

A & I-UNSA a attiré l'attention de la vice-présidente sur les conditions de travail et le poids des charges reposant sur les équipes de directions et en particulier pour l'interlocuteur privilégié qui est l'adjoint gestionnaire.

Dans une académie qui a du mal à recruter notre syndicat redoute que certains collègues ne perdent pied.

Au terme de cette audience, nous avons eu le sentiment d'avoir une collectivité de rattachement attentive à nos problèmes

Cependant, les incertitudes qui pèsent sur le devenir du CD94 créent un malaise que les responsables du département s'efforcent de minimiser.

MOUVEMENT INTER et INTRA ACADEMIQUE

Mouvement inter académique pour les Adjaenes pour les Saenes et les AAE

Entre le 12 décembre et 9 janvier 2018 :

A & I-UNSA vous rappelle que vous deviez saisir les vœux sur le serveur AMIA.

Du 10 janvier au 15 janvier 2018 :

L'édition ou la confirmation de la demande et l'envoi du dossier par l'agent devait se faire.

La date des CAPN est le 20 mars pour les Saenes et le 22 mars pour les AAE.

Nous rappelons à nos collègues qu'il est fortement conseillé d'envoyer la copie de leur dossier complet :

Pour les saenes : à Serge Lagauzère :

serge.lagauzere@aeti-uns.org

Pour les AAE : à Sylviane Jeanne :

sylviane.jeanne@aeti-uns.org

dominique.chassagne@aeti-uns.org

ou



N°22 de JANVIER 2018

Que vous soyez syndiqués ou non, nos équipes de commissaires paritaires nationaux suivront votre dossier et vous communiqueront le soir même de la CAPN le résultat de votre demande par téléphone et par mail.

Mouvement intra académique des Saenes et des AAE

Il se déroulera après le mouvement inter académique (après le 22 mars 2018), vous pourrez contacter nos équipes de commissaires paritaires académiques :

Pour les saenes : Éric Dhaisne et Antony Dubois

Pour les AAE : Sylvie Juraver

Mouvement des Adjaenes

Du 11 janvier au 8 février 2018 : la pré-inscription pour le mouvement se fait.

Contrairement aux deux autres corps le mouvement se fait en une seule phase : mouvement intra et mouvement inter.

Notre collègue, Franck Charrondière, franck.charrondiere@ac-creteil.fr, se tiendra à votre disposition pour le suivi de votre dossier.

Liste aptitude et tableau d'avancement des personnels relevant de la filière administrative

Elle est parue : La circulaire rectorale du 3 janvier 2018 pour :

- le tableau d'avancement des Adjaenes, des Saenes et des APAE
- Les candidatures à la liste d'aptitude Saenes et candidature à la liste d'aptitude d'AAE,

Il y est précisé que les fiches dûment renseignées et accompagnées de l'entretien professionnel 2016/2017, de la fiche de poste ainsi que toutes les pièces justificatives nécessaires devront être retournées à la DAP 2 pour le 30 janvier 2018.

Par contre, pour les établissements de l'enseignement supérieur, la date limite la date limite est prévue au 09 mars 2018.

Les CAPA se tiendront :

- le mardi 22 mai 2018 pour les AAE,
- le jeudi 31 MAI pour les Saenes
- le mardi 5 juin, ce sera la CAPA pour les Adjaenes.

A & I-UNSA vous invite à faire parvenir la copie de vos dossiers complets pour les AAE à Mme Sylvie Juraver, pour les Saenes à Éric Dhaisne ou Antony Dubois et pour les Adjaenes à Franck Charrondière

5 RAISONS D'ADHÉRER

[En vidéos]



À découvrir ici :

1. La proximité

2. L'expertise

3. L'équipe

4. Nos valeurs

5. Majoritaire

Cliquez ici pour adhérer



Nos résultats aux dernières élections professionnelles de 2014 nous assurent une position de force au sein de toutes les instances décisionnaires ou de réflexion :

▪ Nous vous représentons dans toutes les catégories et tous les corps de l'AENES, y compris les contractuels, que ceux-ci exercent en services, en université, en CROUS ou en EPLE... : <http://www.aeti-creteil.fr/pourquoi-adherer-45>



<http://www.aeti-uns.org/Comment-adherer-au-syndicat.html>

« LE SYNDICALISME, C'EST S'OPPOSER MAIS AUSSI PROPOSER ! »

Syndicat Administration et Intendance Tour ESSOR - 14 rue Scandicci 93500 PANTIN

Tél. 01.57.14.07.80 – Fax : 01.48.40.45.95

Numéros AZUR 0811 468 015 - Fax. 0811 468 016 e-mail: aeti@aeti-UNSA.org

N°22 de JANVIER 2018

Adhérer nombreux à A&I – UNSA, c'est être plus fort ensemble !

Vos secrétaires départementaux 2017/18



- Jeanne Dwarkasing pour la Seine et Marne (77), jeanne.laguerre@ac-creteil.fr
- Emilie Govehovitch pour la Seine-Saint-Denis (93), emilie.govehovitch@ac-creteil.fr
- Patrice Gracchus pour le Val de Marne (94), patrice.gracchus@ac-creteil.fr

Des permanences dans les DSDEN et des réunions régulières (bureaux départementaux) sont organisés selon le calendrier précisé sur notre site : <http://www.aeti-creteil.fr/> vous êtes, bien évidemment, invités à y assister (droit syndical).

Et vos commissaires paritaires



- ADJAENES : Franck CHARRONDIERE : franck.charrondiere@ac-creteil.fr
 - SAENES : Eric DHAISNE : eric.dhaisne1@ac-creteil.fr
 - AAE : Sylvie JURAVER : sylvie.juraver@ac-creteil.fr
- Faire copie au secrétaire académique : Serge Lagauzère : serge.lagauzere@ac-creteil.fr

Pour tout conseil et renseignement auprès du siège national à Pantin :
Contactez Dominique Chassagne ou Serge Lagauzère Au 01 57 14 07 80. Ou : prenom.nom@aeti-uns.org

Rendez –vous sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.aeti-creteil.fr>

Vous y trouverez tous les numéros du cristolien, des brèves sur l'actualité du moment et des articles. *Nous serons toujours disponibles pour répondre à vos demandes, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner afin que vos droits soient respectés ET reconnus.*

La présente convocation vaut autorisation d'absence (*)
À Gentilly, le 15 février 2018
Le secrétaire académique,



À M

Collège Rosa Parks

22 Rue d'Arcueil, 94250 Gentilly

☎ [01 49 08 59 70](tel:0149085970)

CONVOCATION

Tu es invité(e) à participer à **l'assemblée générale**, qui se tiendra le :

Le jeudi 15 février de 14 h 00 à 17 h 00,

Au lycée Eugène DELACROIX - 5 Rue Pierre et Marie Curie, 94700 Maisons-Alfort

Le secrétaire académique
Serge LAGAUZERE

(*) Décret de mai 1982